

## **Conseil municipal du 13 décembre 2018**

**Etaient présents :** Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Catherine HEREL, Roland ARNOLD, Claudine MICLO, Maxime LEBORGNE, Danièle LAMPRIERE, Nicole VILLER, Pierrick LORY, Isabelle JOUFFE, Sylvie ROBIN, Vincent CHESNAIS, Magalie TEILLET, Emmanuel CADE et Isabelle GUILBAUD, formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient excusés :** Jean-Claude HESRY (ayant donné pouvoir à Loïc REVEL), Stéphanie CAUDRON (ayant donné pouvoir à Claudine MICLO), Vincent PERROQUIN (ayant donné pouvoir à Maxime LEBORGNE) et David GUILLEMER

Secrétaire de séance : Vincent CHESNAIS

### **Aménagement rue Saint Roch et Rue des Trois Croix**

Le Conseil Municipal valide le plan d'avant-projet présenté par Le Cabinet QUARTA, maître d'oeuvre, et décide d'organiser une réunion de présentation de ce projet aux riverains.

### **Programme voirie 2019**

Roland ARNOLD, adjoint au Maire, rappelle le transfert de la compétence « voirie » à Dinan Agglomération. Il indique que chaque commune doit transmettre les travaux qu'elle souhaite voir inscrire au programme voirie pour l'année 2019.

Sous réserve de l'estimatif financier de ces travaux, le Conseil Municipal décide de proposer à Dinan Agglomération de réaliser les travaux de réfection des voies suivantes :

- V.C. n° 1 de « Saint-Aydes » au « Pont Loyer » (environ 1,3 km)

• Secteur du « Bois Jançon » : V.C. n°4 (en partie), VC X23, VC n°X22 et VC n° 10 (en partie) (environ 1,1 km)

### **Travaux eaux pluviales**

Après étude des devis reçus, le Conseil Municipal accepte l'offre faite par l'entreprise TARDY d'Erquy pour des travaux sur le réseau eaux pluviales au niveau du rond-point près du cimetière et de pose de caniveau dans l'impasse de la rue du Bois Es Fenès pour un montant de 5 492,00 € H.T. (6 590,40 € TTC).

### **Electrodes du défibrillateur**

Remplacement des électrodes du défibrillateur de la salle polyvalente/salle omnisports par la société D-SECURITE pour un montant de 343,16 € H.T. (411,79 € TTC).

### **Porte-clés et stylos**

Afin notamment d'offrir des présents lors des cérémonies de mariage, le Conseil Municipal accepte les offres faites par :

- Universal Pen pour l'acquisition de 150 stylos bambou pour un montant de 394,20 € H.T.

- Drago Paris pour l'acquisition de 250 porte-clés galets pour un montant de 1 360 € H.T.

### **Assurances véhicules et mission collaborateurs**

Michel RAFFRAY, Maire, rappelle le courrier de la SMACL informant de leur décision de majorer de 30 % la cotisation du contrat d'assurance « véhicules à moteur » à compter du 1er janvier 2019, au vu du montant d'indemnisation des dommages déclarés. Le Conseil Municipal décide de résilier deux des contrats d'assurance avec la SMACL : « véhicules à moteur » et « auto mission collaborateur » à compter du 1er janvier 2019 et accepte, à compter de cette même date, l'offre faite par la société GROUPAMA pour :

- Assurance « flotte automobile » pour un montant de 3 415 € TTC

- Assurance « Mission collaborateurs & administrateurs » pour un montant de 389,06 € TTC

### **Participation des communes poue les élèves de la classe ULIS**

Une participation de 530 euros par élève aux frais de fonctionnement sera demandée aux Communes de résidence des élèves de la classe ULIS pour l'année scolaire 2018-2019 ?

### **Questions diverses**

- Point sur travaux en cours :

Logements CDAH dans le lotissement du Haut Bourg : Construction en cours. Mise en location estimée pour mai-juin.

- Problème de visibilité carrefour rue du Bois Es Fenes/rue du Val : proposition de changer la priorité de circulation . A étudier.